



Bel été à
tous !

Léaz Flash Info n°16

07/07/2021

Prochain conseil municipal

Le mercredi 15 ou 22 septembre 2021.

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 19 juillet au 8 août.

Jardins partagés



Les jardins partagés se mettent en place à Léaz, à côté du Balcon des Mésanges.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de contacter l'association « Le jardin de Léaz » sur lejardindeleaz@gmail.com.

L'association recherche du matériel de jardinage.

Si vous avez des outils inutilisés, vous pouvez les prêter ou les donner !

Les conseils de jardiniers expérimentés y seront également les bienvenus.

Aménagements routiers

Le marquage au sol sera effectué les 12 et 13 juillet 2021. Un cheminement piéton sera tracé dans le village de Léaz pour sécuriser les déplacements.

Nouveaux habitants

Vous venez d'arriver à Léaz ? Faites-vous connaître en mairie !

Rappel de la réglementation sur le bruit

Suite au sondage en ligne sur le bruit le dimanche matin, le créneau de 10h à 12h est maintenu (75 % favorables).

Rappel de l'arrêté préfectoral : « aucun bruit particulier ne doit par sa durée sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des personnes, dans un lieu public ou privé de jour comme de nuit ».

Par arrêté municipal en date du 22 juin 2021, les horaires de bruit pour les chantiers (publics ou privés) sont mis à jour comme suit. Les horaires des bruits domestiques sont conformes au règlement préfectoral.

En cas de nuisance sonore, nous vous invitons à communiquer directement avec les personnes concernées. Si cela ne suffit pas, vous pouvez vous adresser à la gendarmerie, en charge de l'exécution de l'arrêté municipal.

Bruits domestiques :

Jours ouvrables : 8h-12h 14h-19h30

Samedi : 9h-12h 15h-19h

Dimanche : 10h-12h

Chantiers publics et privés :

Jours ouvrables : 7h30-12h 13h-19h

Samedi : 9h-12h 15h-19h

Dimanche et jours fériés : non



Chiens

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite, de même que les aboiements répétitifs (arrêté du 22 juin 2021). Les propriétaires de chien doivent surveiller leur animal.

Prochain Grélon

Le Grélon paraîtra à la fin des vacances d'été. N'oubliez pas de nous envoyer vos contributions.

Logements sociaux disponibles

A Léaz, seront disponibles en septembre 2021 deux pavillons en duplex inversé de type T4 (3 chambres) + garage + jardin privatif avec terrasse. Contact : 04 74 22 80 80.



Fermeture du tunnel de Fort l'Écluse

Des travaux sont prévus les 23.24.25 et 26 août 2021 entre 20h et 6h00, entraînant une fermeture de la route dans le tunnel de Fort l'Écluse. Une déviation sera mise en place via la Haute-Savoie.

Animations Fort l'Écluse

Retrouvez les concerts gratuits dans l'enceinte du Fort l'Écluse. Petite restauration sur place.

- les vendredis 2, 9, 16 et 23 juillet à 18h30 : concerts classiques.
- tous les samedis à 19h : concerts de jazz.

Spectacles gratuits son et lumière à l'entrée du Fort les mercredi et dimanche soir (22h30 en juillet et 22h en août)

Chauves-souris

Animation proposée à Léaz par Pays de Gex Agglo et la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura : découverte des Rhinolophes, de 19h à 22h, le 21 juillet 2021 et le 24 août.

Retrouvez toutes les animations de l'été sur <https://www.paysdegexagglo.fr/les-animations-de-sensibilisation-et-education-a-lenvironnement-de-cet-ete/>

Ambrosie

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Que faire ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :
 - Onglet [signalement](https://signalement-ambrosie.atlasante.fr) du site <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr>
 - Application mobile Signalement Ambrosie
 - Mél : contact@signalement-ambrosie.fr
 - Téléphone : [0 972 376 888](tel:0972376888)



Gendarmerie

La brigade numérique répond à toutes les questions concernant la sécurité au quotidien (renseigner, prévenir, orienter) : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr, également sur facebook et twitter.

Dans tous les cas d'urgence : 17 ou 112.

Opération tranquillité vacances : La gendarmerie nationale veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Pour s'inscrire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>



Challenge Octobre Rose

Cette année, nous pouvons participer au challenge « Bonnet Rose » en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Objectif : coudre 60 000 bonnets-turbans à partir de T-shirts récupérés. Vous voulez participer ? Contactez-nous !

Détails et tuto video : <https://lechallenge.monbonnetrose.fr/>



Ouverture de la mairie

Lundi 13h30-18h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 13h30-16h30

Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

<https://www.leaz.fr>

Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Judi 16h30-19h

Dernier samedi 10h-12h